



La Main Tendue a.s.b.l Angela

Reconnu d'utilité publique suivant arrêté grand-ducal du 20 juillet 2017

Rapport d'activités 2021



☎ 20.60.04.65

☎ 20.60.04.66

📞 691.309.127

✉ info@lamaintendue.lu

✉ 8, Rue de l'Eglise L-4732 Pétange

BCEE n° LU82 0019 2155 4419 6000

N°R.C.S. F1255

Sommaire

A. Note de la Présidente	3
B. Coordonnées	4
C. Historique	5
D. Structure organisationnelle	6

1. Centre d'écoute, de soutien et d'inclusion Sociale 9

1.1 Le centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale se décline en trois services... 10

1.1.1 Service d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale

1.1.1.1 Centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale en chiffre	11
1.1.1.2 Effectif du centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale	13

1.1.2 Service de sensibilisation..... 14

1.1.2.1 Activités préventives organisées en 2021	15
1.1.2.2 Formation pour des professionnels à cause de COVID-19	16

1.1.3 Service socio-culturel 17

1.1.3.1 Manifestations et événements organisés en 2021	18
--	----

1.1.4 Financement du centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale 19

1.1.5 Remerciements donateurs 20

2. Centre psycho-socio-éducatif 21

2.1 Le centre psycho-socio-éducatif se décline en quatre services 22

2.1.1 Service psycho-socio-éducatif en famille	23
2.1.2 Service de consultation psychologique	28
2.1.3 Service de logements encadrés en milieu ouvert (SLEMO).....	32
2.1.4 Service de logements encadrés.....	34

E. Projets et orientations pour 2022	36
--	----

A. Note de la Présidente

Les effets de la crise sanitaire ont continué à avoir un impact très fort sur l'année 2021. Ses conséquences négatives sur le bien-être des enfants, des jeunes ou des adultes n'ont fait qu'aggraver la situation.

Nos collaborateurs et collaboratrices ont été fort sollicités pendant cette deuxième année de pandémie, grâce à nos équipes engagées et impliquées dans leurs rôles et missions, celles-ci ont su s'adapter malgré les contraintes sanitaires et organisationnelles afin de maintenir une prise en charge qualitative de nos jeunes mineurs et adultes. Un tel engagement n'était pas évident dans une année aussi difficile, c'est pourquoi je tiens à remercier notre directrice ainsi que tous les membres du personnel.

Je voudrais remercier aussi tous nos bénévoles, les administrateurs, les membres du comité, tous nos partenaires et donateurs pour leur soutien et leur réel engagement.

Néanmoins malgré les difficultés actuelles, nous espérons pour 2022 une amélioration de la situation sanitaire.

La Présidente

Angela BARTOLETTI

B. Coordonnées



La Main Tendue a.s.b.l. Angela

Contact :

Centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale

Siège sociale : 8, rue de l'église

L-4732 Pétange

Tél : +352 20 60 04 65 – 80

Bureau : 1, place du Marché

L-4756 Pétange

Tél : +352 20 60 04 65 – 84

E-mail : m.moreno@lamaintendue.lu

Centre psycho-socio-éducatif

Bureau : 20, rue de l'Eglise

L-4732 Pétange

Tél. : +352 26 50 23 39

Mobile : +352 691 309 127

Fax : +352 26 50 23 49

E-mail : info@lamaintendue.lu

Horaires :

Lundi – vendredi : 8h30 – 12h00

13H00 – 17h00

Après 17h00 : sur rendez-vous



www.lamaintendue.lu

[La Main Tendue a.s.b.l. Angela](http://www.lamaintendue.lu)

C. Historique

Fondée en 2005, La Main Tendue a.s.b.l Angela regroupe un centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale et un centre psycho-socio-éducatif.

A l'origine, l'objectif de l'association était d'offrir un cadre accueillant, où les personnes en besoin pouvaient venir parler librement de leurs difficultés personnelles, dans le but de trouver ainsi, des solutions concrètes et réalisables.

L'association se voulait, avant tout, un centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale, tout en s'engageant dans l'aide à la personne contre tout acte de violence, qu'il soit d'ordre physique, psychique ou sexuel. Durant les premières années, l'association a réalisé sa mission essentiellement grâce à un bénévolat fort qui, à tout moment, faisait preuve d'un engagement et d'une disponibilité exemplaire. Aujourd'hui encore, celui-ci reste un des piliers forts qui contribue par sa présence à l'accomplissement d'une partie des activités de l'association. En parallèle au centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale, peu à peu, sont venus se greffer divers champs d'activités tel que le service psycho-socio-éducatif, le service psychologique ainsi que les services de logements encadrés.

Le soutien des partenaires financiers nous a donné l'opportunité d'engager les premiers salarié(e)s au sein de notre équipe en 2008 avec le souci de répondre au mieux aux différentes missions de l'association.

Les agréments ministériels qui nous ont été accordés depuis 2009 par le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région ainsi que le Ministère de l'Education Nationale de l'Enfance et de la Jeunesse ont contribué à une véritable fiabilité statutaire de notre association. Les agréments délivrés couvrent la consultation thérapeutique, la formation, le conseil socio-familial, le service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, l'accueil de jeunes et d'adultes en difficultés.

De plus, notre précieuse et étroite collaboration avec les différents acteurs sociaux locaux, régionaux et nationaux (assistants sociaux, SCAS, SPOS, inspecteurs et professeurs de différentes structures d'enseignement, responsables des Maisons Relais, etc) renforce notre position dans le paysage socio-éducatif.

Enfin, c'est par arrêté grand-ducal du 20 juillet 2017, que « La Main Tendue » a.s.b.l. Angela a obtenu la reconnaissance d'utilité publique pour son centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale, gage de sérieux, fiabilité et de crédibilité indispensable au bon développement de la structure.

Les ressources de l'association sont de natures diverses et concourent toutes à la réalisation de son objet social : « Venir en aide aux personnes victimes de violences ».

D. Structure organisationnelle

Face à une demande plus accrue, l'association a mis en place un système structuré permettant une flexibilité pour mieux répondre et pouvoir réagir plus rapidement aux demandes pour lesquelles elle est sollicitée. Cela nous donne l'opportunité d'être encore plus proactifs et flexibles.

L'assemblée de l'association a élu en son sein les membres suivants qui représentent le conseil d'administration :

- | | |
|-----------------------------|-----------------|
| • Mme Angela Bartoletti | Présidente |
| • Mme Audrey Hayard | Vice-présidente |
| • Mme Paola Tomassini | Secrétaire |
| • Mme Marie-Alix Schumacher | Secrétaire |
| • Mme Rosa Thill | Trésorière |

Le conseil d'administration a désigné en tant que Directrice de l'Association :

- Mme Jamila Khelili

Les activités de La Main Tendue a.s.b.l Angela se concentrent autour de deux pôles autonomes :

- **Un centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale avec les services associés :**

Service d'accueil et de soutien
Service sensibilisation
Service socio-culturel

- **Un centre psycho-socio-éducatif avec les services associés :**

Service psycho-socio-éducatif en famille
Service de consultations psychologiques
Service de logements encadrés en milieu ouvert (SLEMO)
Service de logements encadrés

Pour garantir les prestations de ces deux centres, l'effectif salarial a été composé en 2021 de la façon suivante :

Effectif du centre psycho-socio-éducatif :

Service socio-éducatif :

- Six éducateurs gradués (ETP : 3,88)
- Deux éducateurs diplômés (ETP : 1,08)

Service psychologique :

- Huit psychologues (ETP : 2,58)

Service Slemo et Logements encadrés :

- Quatre éducateurs gradués (ETP : 2,24)

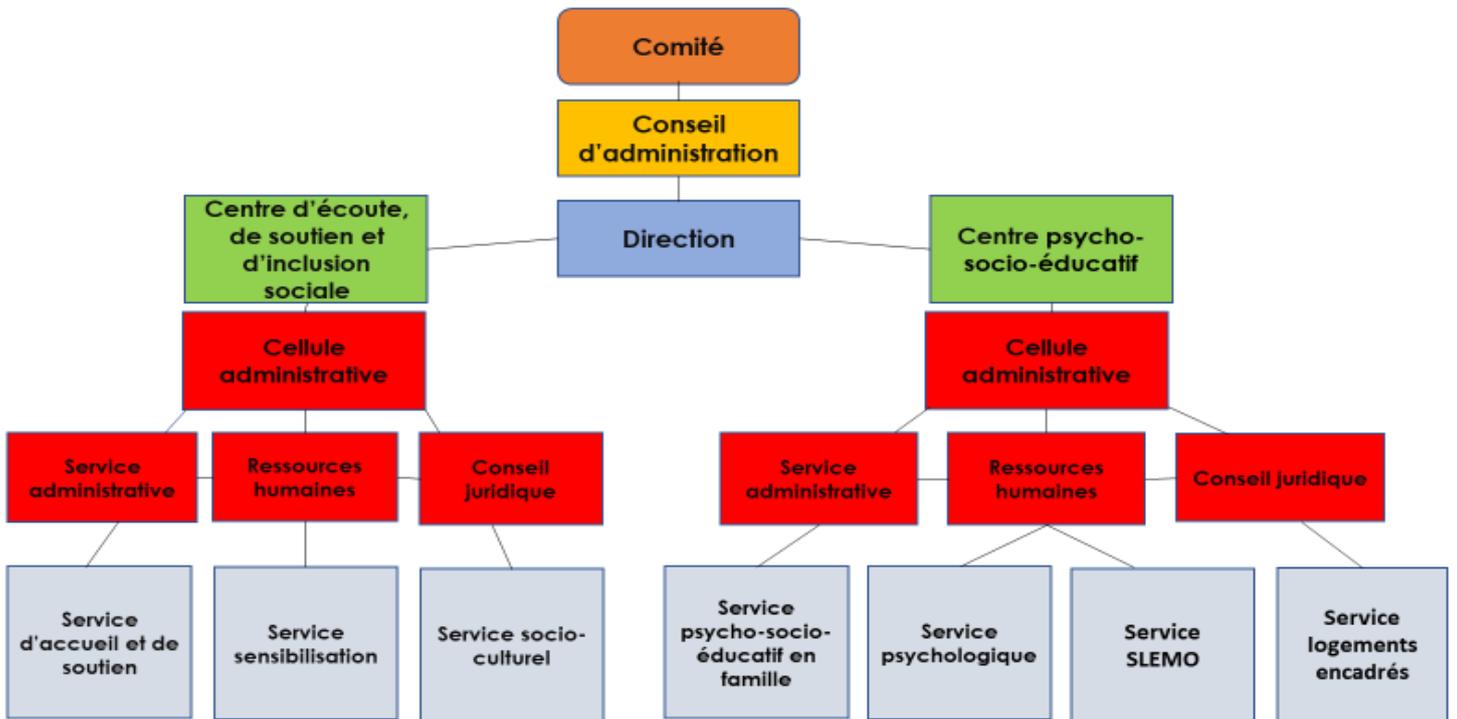
Service administratif et technique :

- Une chargée des ressources humaines (ETP : 0,89)
- Secrétaire (ETP : 0,75)
- Deux employées en ATI (ETP : 1)

Effectif du centre d'écoute, de soutien et d'inclusion social

- Une éducatrice diplômée (ETP : 0,625)
- Une psychologue (ETP : 0,50)
- Une chargée des ressources humaines (ETP : 0,075)
- Cinq employés ATI (ETP : 2,58)

Organigramme de La Main Tendue a.s.b.l Angela 2021



1. Centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale

1.1 Le centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale se décline en trois services :

1.1.1 Service d'accueil et de soutien

1.1.2 Service sensibilisation

1.1.3 Service socio-culturel

Pour assurer le bon fonctionnement du centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale et garantir les missions données, les bénévoles ont été présents pendant **1 713.40 heures**.

1.1.1 Service d'accueil et de soutien

Ce service accueille toute personne, mineure et majeure, victime de violence, physique, psychique ou sexuelle, qui en ressent la nécessité pour l'écouter et le guider en fonction de sa problématique (personnelle, professionnelle, familiale, sociale, etc.) dans l'empathie et la congruence, et ceci indépendamment et dans le respect des différentes croyances religieuses, idéologiques ou philosophiques.

Notre proposition d'aide est gratuite et notre champ d'intervention se concentre principalement au sud du Grand-duché de Luxembourg et de la Grande région.

Au-delà de l'accueil, de l'accompagnement ou de la guidance, ce service s'adapte également aux problématiques psychosociales qui émergent. Par exemple, en mars 2020, au début de la crise du COVID-19, le service a créé une permanence téléphonique nommée ELENA et destinée à pallier l'isolement et à la détresse psychologique de nombreux bénéficiaires. Cette ligne téléphonique fut très utilisée tant par des particuliers que par des professionnels du terrain et ELENA continue actuellement d'être mobilisée.

Ces différentes missions d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale sont possibles grâce à la disponibilité et à l'enthousiasme d'une équipe de 15 bénévoles formés et supervisés par la coordinatrice thérapeutique, psychologue clinicienne de formation

Quelques chiffres représentant notre action en 2021 :

En respectant toutes les mesures sanitaires qui s'imposaient, **114** personnes ont pu bénéficier de **1195,40** heures d'écoute, d'accompagnement et de suivis grâce à la présence et au dévouement de **15** bénévoles supervisés.

95 personnes ont bénéficié d'une écoute active et d'un soutien psychologique, **4 personnes** ont eu recours à un suivi de couple et **15 personnes** furent accompagnées dans leurs démarches administratives et/ou juridiques. Les 114 bénéficiaires étaient répartis comme suit **77 femmes, 27 hommes et 10 enfants**.

1.1.1.1 Service du centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale en chiffre

Détails des problématiques

Soutien

Conseils juridiques	2
Demandes administratives	22

Problèmes familiaux :

Divorce	10
Accompagnement du couple	6
Violence conjugale	6
Problèmes familiaux (parentalité, burnout parental)	13
Abus sexuel enfance	2

Troubles dépressifs :

Dépression	21
Tentative de suicide	
Deuil pathologique	7

Suivi post-cure :

Alcoolisme	4
Drogue	

Régulation émotionnelle :

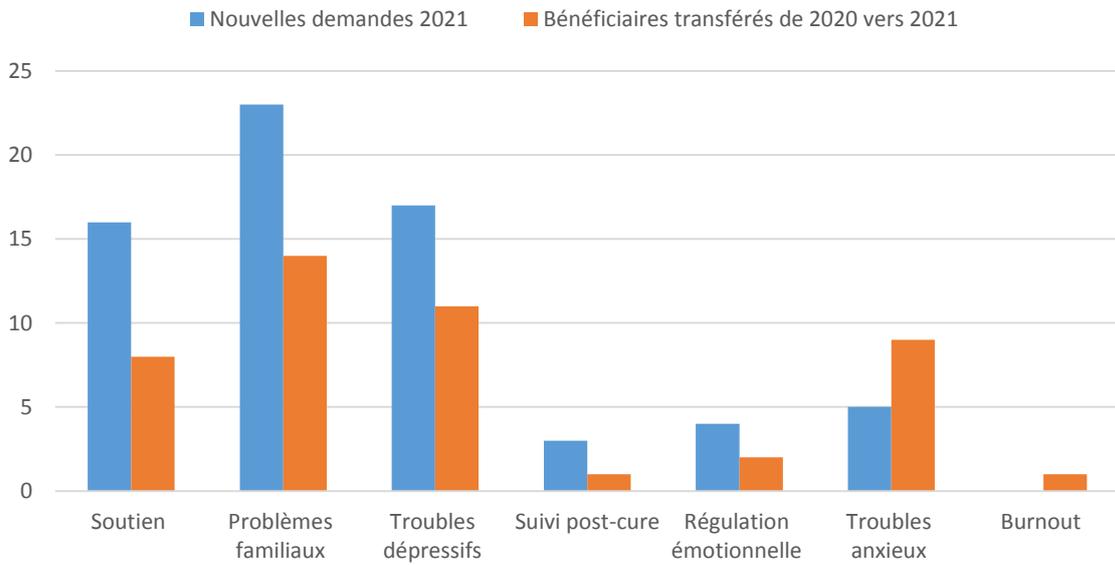
Gestion des émotions	6
----------------------	---

Troubles anxieux :

Anxiété	8
Phobie sociale	6
Comportement antisocial	
Trouble de communication sociale	

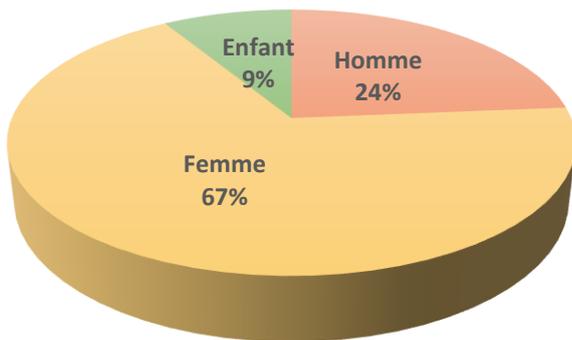
Burnout : 1

Résumé des problématiques abordées

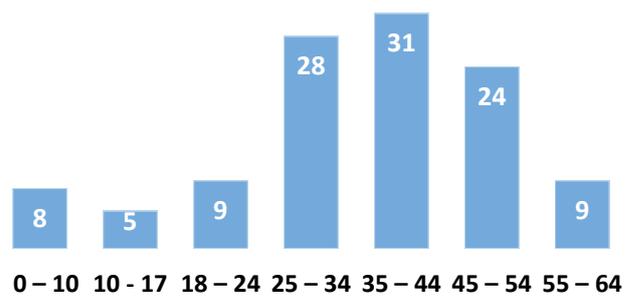


Détails âge et sexe

Répartition des bénéficiaires en pourcentage



Tranches d'âge



1.1.1.2 Effectif salarial du centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale

Pour réaliser au mieux les missions confiées au Centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale, l'effectif se composait comme suit :

- Une psychologue 20 heures/semaine.

Le détail des prestations s'articule comme suit : supervision et encadrement des bénévoles, préparation et dispense de formations (IFEN, FOCUSED, Formation à l'écoute active...), rédaction de projets, supervision individuelle et de groupe auprès des instances demandeuses, encadrement et supervision des stagiaires, encadrement de l'équipe du Centre.

- Une éducatrice diplômée 25 heures/semaine.

Le détail des prestations s'articule comme suit : groupes de parole, forum, organisation et présence lors de différents évènements.

Dû au COVID-19 de nombreuses activités, notamment, les groupes de parole pour enfants, le forum de prévention ainsi qu'une grande partie des activités concernant le service socio-culturel furent annulées.

- 2,5 ETP sur le régime d'une convention d'activation relative à une affectation temporaire à des travaux d'utilité collective répartis comme suit
 - 1 personne à 40heures/semaine se charge principalement de la gestion administrative des dossiers des bénéficiaires et des bénévoles.
 - 1 personne à 20heures/semaine se charge du secrétariat.
 - 0,5 personne se charge de soutenir le service socioculturel dans les préparations pour les différents évènements.

1.1.2 Service sensibilisation

Le service propose et organise des activités sous différentes formes (ateliers de sensibilisation, groupes de paroles, sorties éducatives, etc.) autour de différents thèmes (estime de soi, la communication non-violente, les agressions sexuelles, les dangers d'Internet et des réseaux sociaux etc.). Les enfants, les adolescents, les parents, mais aussi les professionnels du secteur représentent le public cible.

Le service apporte également un soutien sous forme de supervision individuelle ou de groupe aux professionnels du secteur de l'enfance. Le but est d'amener par le biais de la supervision un accompagnement approfondi et singulier.

Les séances de supervision sont organisées au sein des instances demandeuses et assurées par une psychologue clinicienne.

De plus, nous proposons des cycles de formations en écoute active selon l'approche humaniste de Carl Rogers ainsi que diverses autres formations pour les professionnels du terrain.



1.1.2.1 Activités préventives organisées en 2021

- **Groupes de parole**

Ils sont ouverts aux enfants et adolescents et dispensés dans les structures d'accueil ou au sein de l'association.

Au total, **88 enfants âgés de 10 à 12** ans ont participé à **différents groupes de paroles** d'une durée allant de 1H30 à 2Heures.

Les thématiques abordées diffèrent selon les problématiques des enfants en présence. En 2021, les groupes portaient sur

- le mobbing et les dangers d'internet
- le cyberharcèlement
- l'estime de soi et la confiance en soi
- l'expérience du confinement(vécu, ressenti....)

- **Forum**

Les ateliers proposés aux adolescents sur le cyberharcèlement organisés en partenariat avec la maison des jeunes de Pétange ont été annulés. Du fait de la pandémie COVID 19, en effet, notre service sensibilisation fut limité dans ses interventions et différentes activités furent annulées.

- **Supervision**

Le service sensibilisation apporte également un soutien aux professionnels du secteur de l'enfance par le biais de la supervision collective ou individuelle. Le but étant d'apporter un accompagnement approfondi aux professionnels du secteur socio-éducatif pour les soutenir face aux différents problèmes rencontrés dans leur quotidien.

24 heures de supervision de groupe et **40 heures** de supervision individuelle pour les bénévoles intervenants à La Main Tendue a.s.b.l. Angela furent dispensées par la coordinatrice thérapeutique.

1.1.2 Formation pour des professionnels à cause de COVID-19 (FOCUSED)

En 2021, la crise sanitaire faisait toujours partie de notre quotidien et notre service a poursuivi et enrichi son offre de formation à destination des professionnels de terrain. Notre but était d'échanger, d'informer et d'outiller les participants.

Ces cycles de formations furent proposés

- aux professionnels du terrain
- aux professionnels de l'éducation nationale via l'IFEN
- aux bénévoles
- à toute instance intéressée.

En 2021, les thèmes portaient sur

- Hygiène mentale
- L'anxiété chez l'enfant
- Agression sexuelle sur mineurs. Le secret le mieux gardé
- Dépression et suicide chez l'enfant, l'adolescent
Connaitre, identifier, appréhender
- L'agressivité. Analyser, comprendre, agir
- Les dangers d'internet
- Formation à l'écoute selon l'approche de Carl Rogers

83 personnes ont participé aux cycles de formations :

- **12** professionnels du terrain ont participé à **30 heures** de formation en **langue luxembourgeoise**
- **28** professionnels du terrain ont participé à **30 heures** de formation en **langue française**
- **36** professionnels de l'éducation nationale (via l'IFEN) ont été formé durant **21 heures sur trois thématiques** (agressions sexuelles sur mineurs, l'agressivité, la dépression et le suicide chez l'enfant et l'adolescent)
- **7** nouveaux bénévoles furent formés à l'écoute active durant **30 heures**.

1.1.3 Service socio-culturel

Le service socio-culturel organise ou participe aux différents événements et manifestations qui servent à promouvoir l'association et la sensibilisation du grand public face aux missions prioritaires de l'association.

Les activités servent également à récolter des fonds destinés à couvrir une part des frais de structure et de fonctionnement du centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale. Ci-dessous un détail des prestations bénévoles

- **7 bénévoles** ont participé à la Fête culinaire interculturelle d'Esch pour **45 heures** de bénévolat
- Comme chaque année, Femme Contemporaine a offert aux enfants de l'association des paquets cadeaux pour Noël : **20 heures de bénévolat** destinées à la distribution des paquets.
- **5 bénévoles** ont participé à la préparation des décorations de Noël : **195 heures**
- **10 bénévoles** ont participé au marché de Saint Nicolas de Pétange : **80 heures**
- **10 bénévoles** ont participé à l'organisation et à la soirée du blind test : **98 heures**
- **10 bénévoles** ont participé aux emballages cadeaux chez Maxytoys : **80 heures**

Ces différentes activités représentent **518 heures** de bénévolat.

1.1.3.1 Manifestations et événements organisés en 2021

A nouveau, suite à la crise sanitaire, ce calendrier événementiel fut très réduit comparativement aux années précédentes.

2 octobre 2021 : Fête culinaire interculturelle à Esch

8 octobre 2021 : Quiz musical au Centre de loisirs à Lamadelaine

5 août 2021 : Vakanzaktioun (deux ateliers)

Du 16 novembre au 6 décembre 2021: emballage des cadeaux chez MAXI TOYS (manifestations interrompues plus tôt pour cause de Covid)

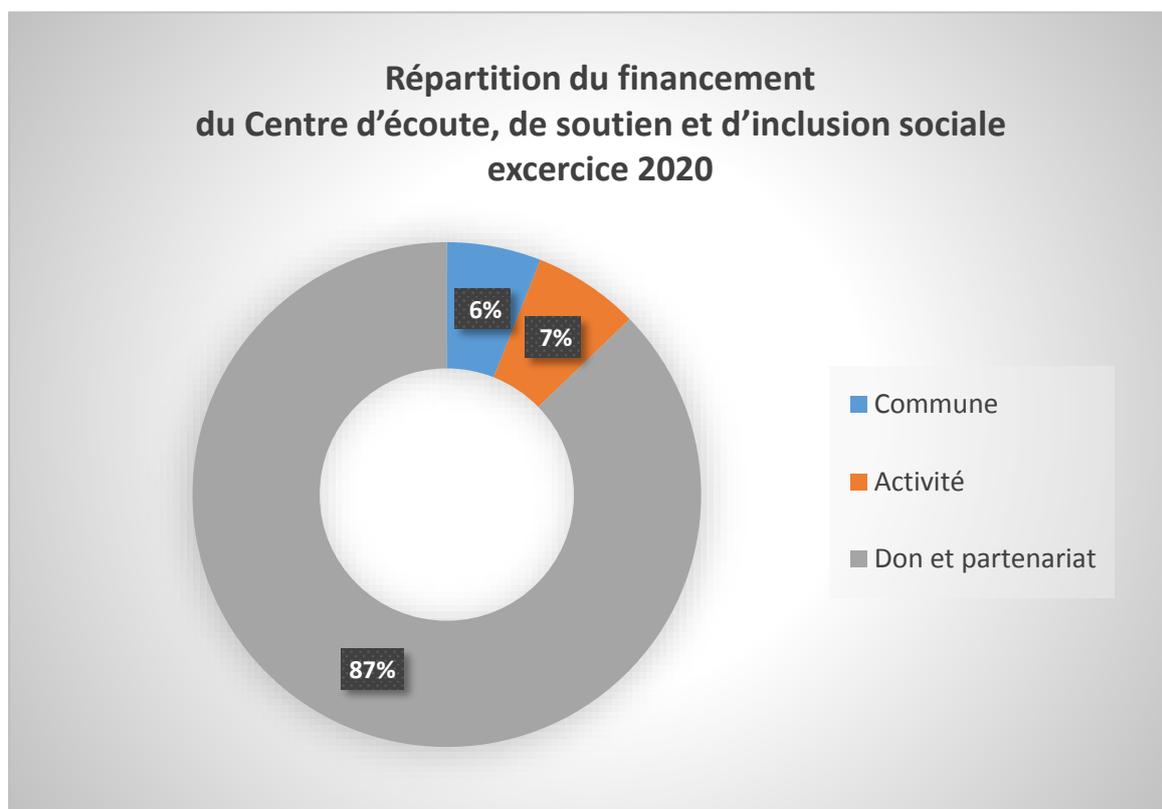
Du 26 au 28 novembre 2021 : Marché de Saint Nicolas à Pétange

De novembre à décembre 2021 : Vente de décoration de Noël (sur Internet, chez Brëllebuttek beim Alain et au salon de coiffure Boccoli) à Rodange et Lamadelaine

1.1.4 Le financement du centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale

Le centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale est financé par des dons, des prestations et des subsides accordés par les administrations publiques, des particuliers et également, par les différentes manifestations organisées tout au long de l'année.

Pendant l'exercice 2021, le centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale a été soutenu à hauteur de **66.091,94 Euros**, ainsi que, les loyers subventionnés par la commune de Pétange pour les locaux administratifs du centre d'écoute, de soutien et de l'inclusion sociale.



1.1.5 Remerciements donateurs (par ordre alphabétique)

- Arcelor Mittal
- Commune de Pétange
- Commune de Differdange
- Commune de Mondercange
- Commune de Sanem
- Commune de Schifflange
- DH Docler Holding
- Femme contemporaine
- Fondation André Losch
- Fondation de Luxembourg
- Fondation Martine et Bertram Pohl
- Fondation Marienburg
- Optique Alain Schrank s.à.r.l
- Assurfin
- Run with Jemp
- J.S partners.lu
- Avery Dennison
- Aleba Quinted
- Allen et Overy
- Artiste Fanelli Claudia
- Syndicat d'initiative Rodange

Nous remercions aussi, tous les généreux sponsors, donateurs privés. L'association tient également à remercier en particulier la Commune de Pétange pour son soutien, notamment pour la mise à disposition des locaux et des salles d'écoute.

2. Centre psycho-socio-éducatif

2.1 Le centre psycho-socio-éducatif se décline en quatre services suivants :

2.1.1 Service psycho-socio-éducatif en famille

2.1.2 Service de consultations psychologiques

2.1.3 Service de logements encadrés en milieu ouvert (SLEMO)

2.1.4 Service de logements encadrés

2.1.1 Service socio-éducatif en famille

5034,25 heures de suivis éducatifs en famille en 2021 (heures de déplacement compris)

Il s'agit d'une assistance psychique, sociale et éducative en famille dans le cadre de la loi du 16 décembre 2008 relative à l'aide à l'enfance et à la famille. Cette aide ambulatoire permet de soutenir tout mineur résident au Grand - Duché de Luxembourg ainsi que les membres de sa famille qui seraient confrontés à des difficultés relationnelles et/ou éducatives. Cet accompagnement se fait principalement en milieu familial. La demande peut être volontaire, sur initiative de la famille, respectivement sur demande d'un professionnel, ou encore contraignante lorsqu'elle est à l'initiative du Tribunal de la Jeunesse en vue de protéger le bon développement de l'enfant (loi du 10 août 1992 relative à la Protection de la Jeunesse).

Ces suivis sont enrichissants ; d'une part, parce que la réussite des objectifs fixés avec la famille dépend des ressources intrinsèques de chaque famille ; d'autre part, car ils amènent la famille/la personne à être l'acteur de ses propres changements et de sa propre évolution.

Ces suivis sont adaptés en fonction des besoins. Leur durée varie d'une à cinq heures par semaine, selon les objectifs à atteindre. Ils permettent de tracer un portrait des comportements et des compétences de l'enfant et/ou de la famille afin de développer un projet individualisé

Notre rôle est d'offrir :

- Une assistance psychique, sociale et éducative de l'enfant et de sa famille
- Un soutien aux familles dans leurs réponses aux besoins éducatifs et relationnels au profit de leurs enfants
- Un lieu d'écoute et d'échange (mise en évidence des aptitudes et des compétences de la personne)
- Un travail en réseau pour soutenir la progression
- Un projet d'intervention basé sur des objectifs définis en commun
- Des réponses adaptées à la demande
- Une adaptation progressive au milieu de référence

Chiffre clé en 2021

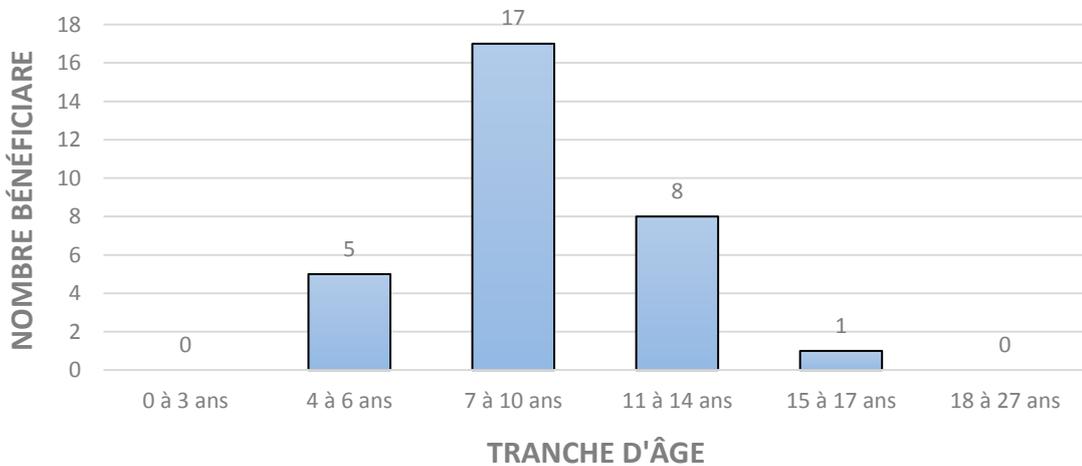
108 Jeunes suivis en

2021, 55 du sexe masculin et 53 du sexe féminin (suivis éducatifs et psychologiques)

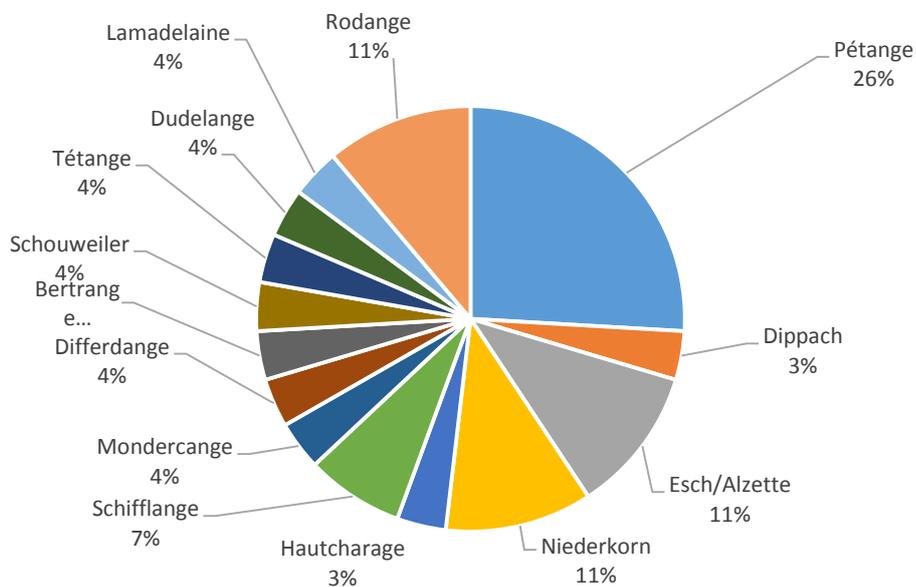
5034,25 heures de suivis socio-éducatif en 2021

AGE DES JEUNES

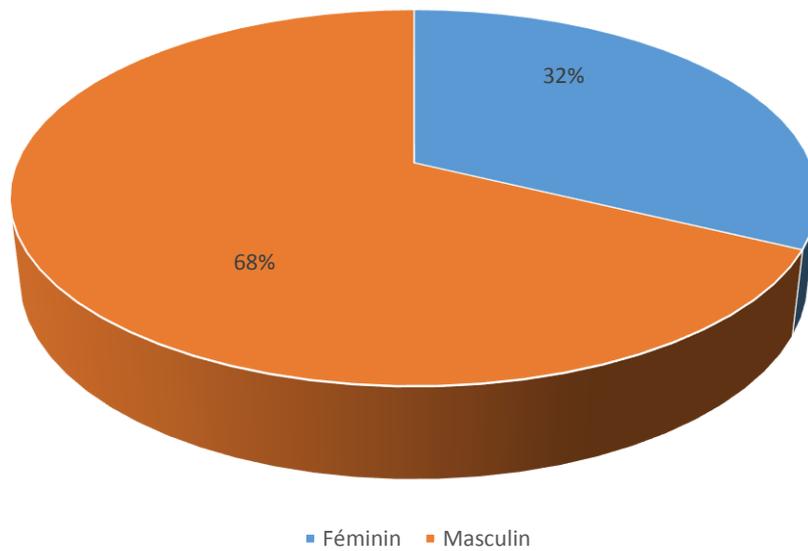
Nombre par âge des jeunes suivis



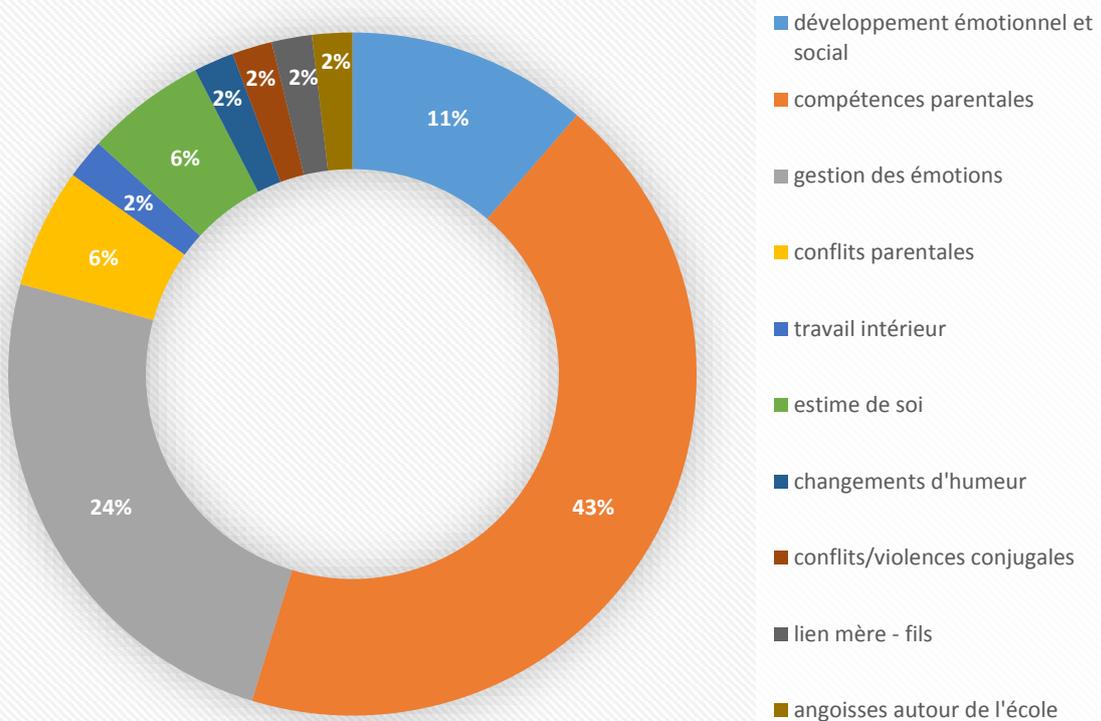
Répartition des suivis par commune en pourcentage



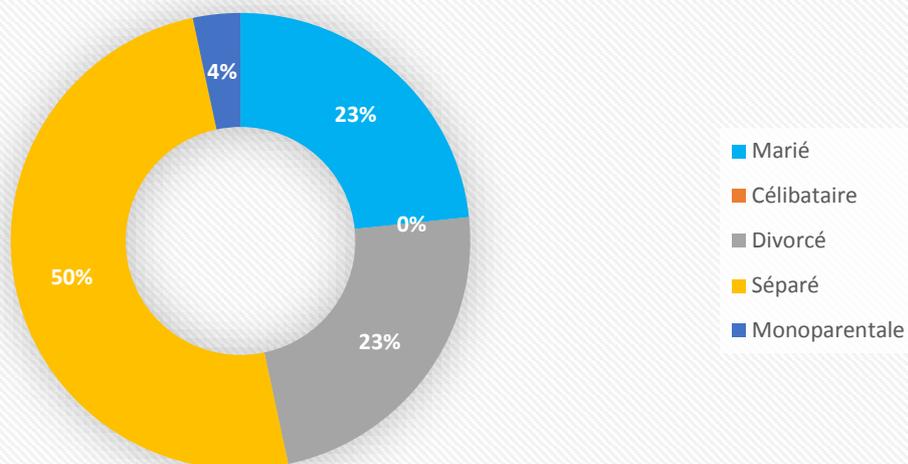
Sexe des jeunes suivis



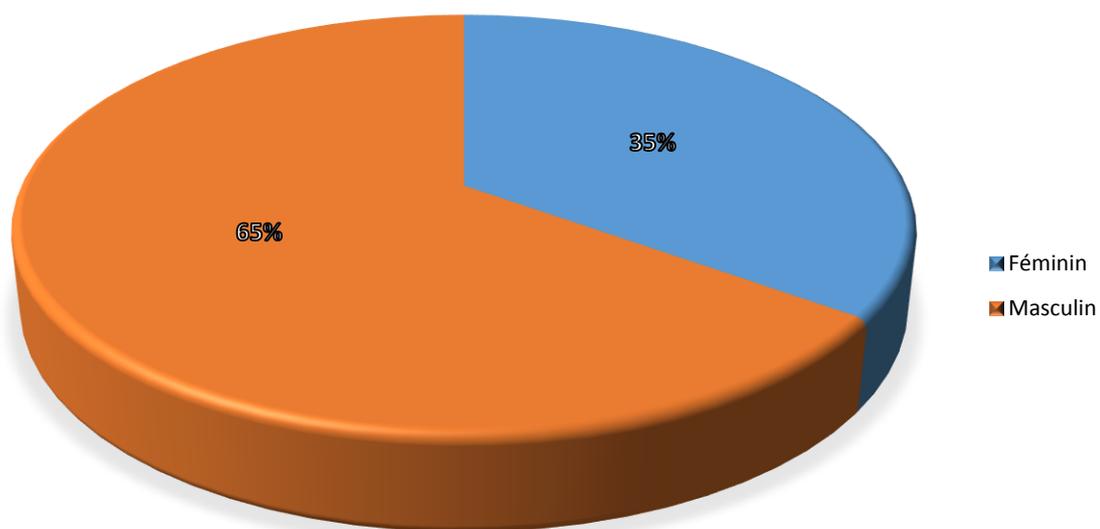
Problématiques des jeunes suivis



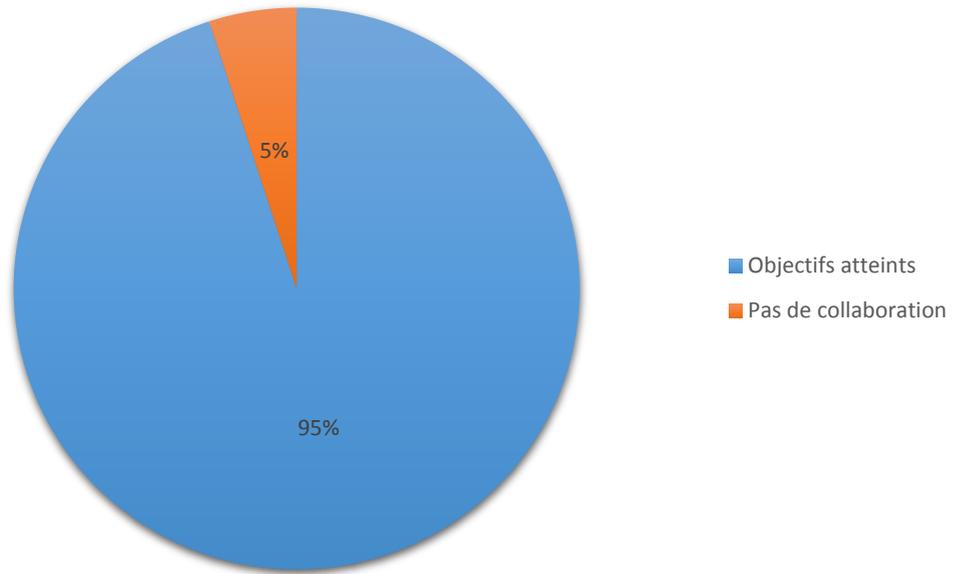
Situation familiale



CLÔTURES 2021



Motifs de clôture



2.1.2 Service de consultation psychologique

1926,5 heures de suivis psychologiques en 2021

L'association propose un suivi psychologique ambulatoire aux enfants et jeunes adultes en demande d'aide dans le but de favoriser leur bien-être psychique (ceci dans le cadre de la loi du 16 décembre 2008 relative à l'aide à l'enfance et à la famille. Cette demande peut être volontaire, sur initiative de la famille, respectivement sur demande d'un professionnel, ou encore imposé par le Tribunal (loi du 10 août 1992 relative à la Protection de la Jeunesse).

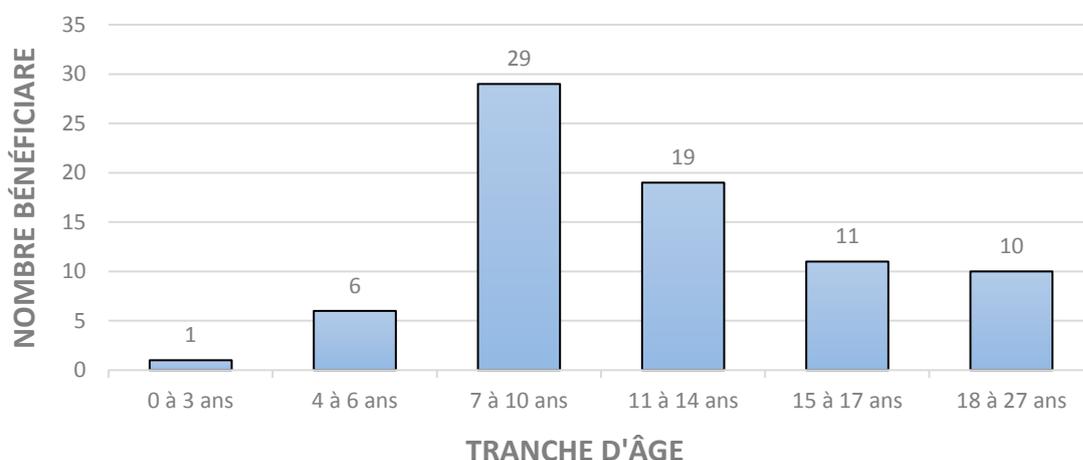
Objectifs

- prévenir dans la mesure du possible les troubles du comportement, les troubles de la personnalité et les troubles relationnels et socio-affectifs auprès des enfants et jeunes adultes ;
- offrir les meilleures chances de développement à l'enfant et au jeune adulte, lui permettant de développer ses compétences et ses sentiments de valeurs propres, ainsi qu'une image de soi réaliste et positive ;
- atténuer les répercussions de troubles du comportement, troubles de la personnalité et des troubles relationnels et socio-affectifs sur la participation et l'inclusion sociale des enfants et jeunes adultes ;
- répondre aux besoins d'information, de guidance et de soutien des familles, par rapport à la situation et au développement de l'enfant.

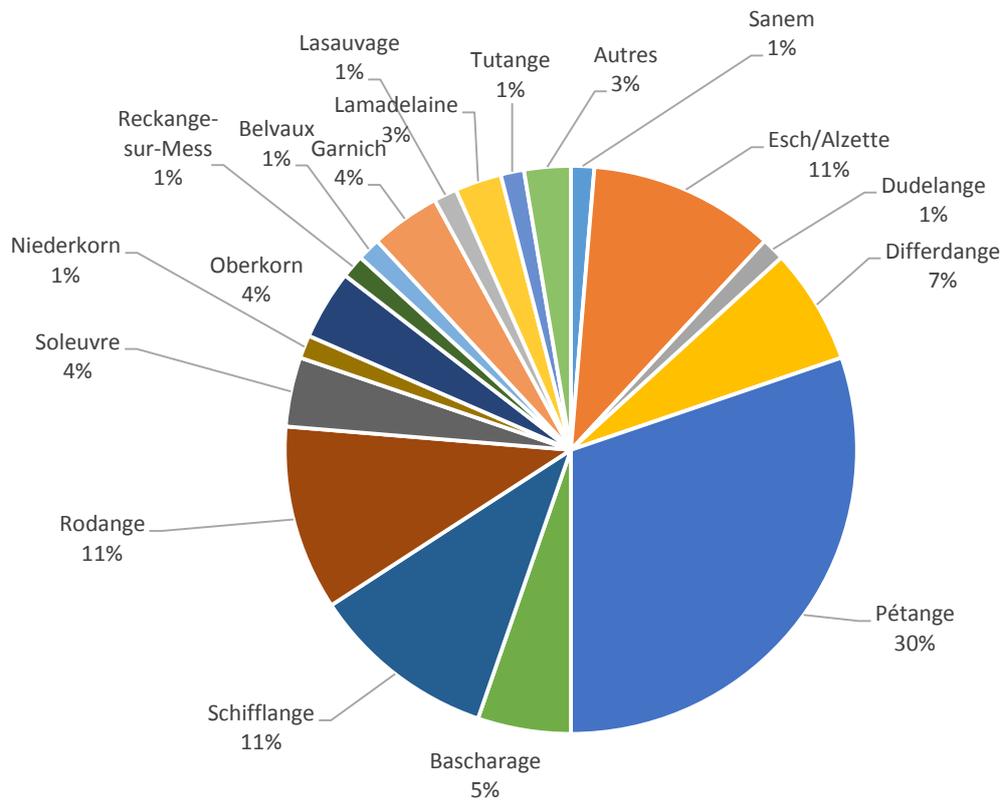
Population cible

Enfants, jeunes adultes, présentant des troubles du comportement, des troubles de la personnalité et des troubles relationnels ou socio-affectifs.

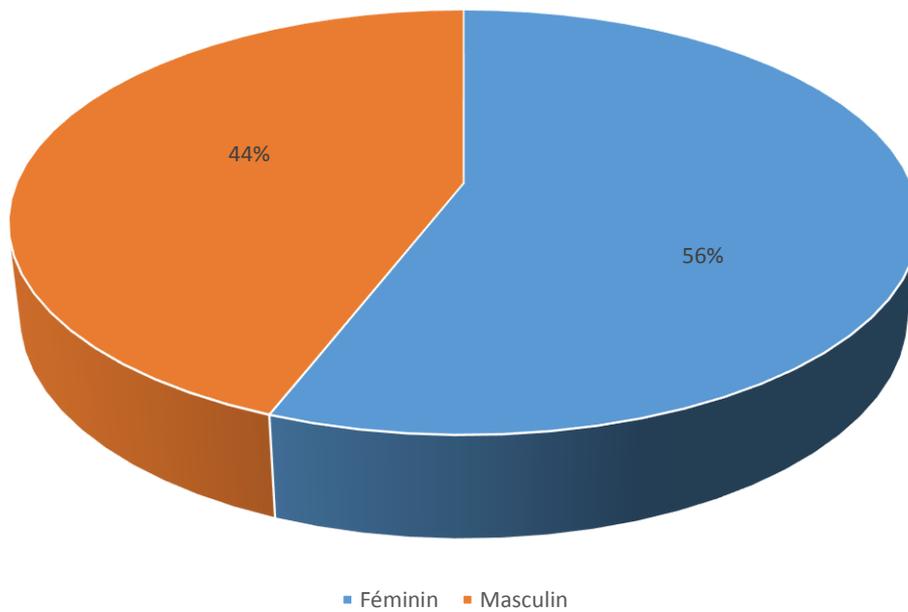
Nombre par âge des jeunes suivis



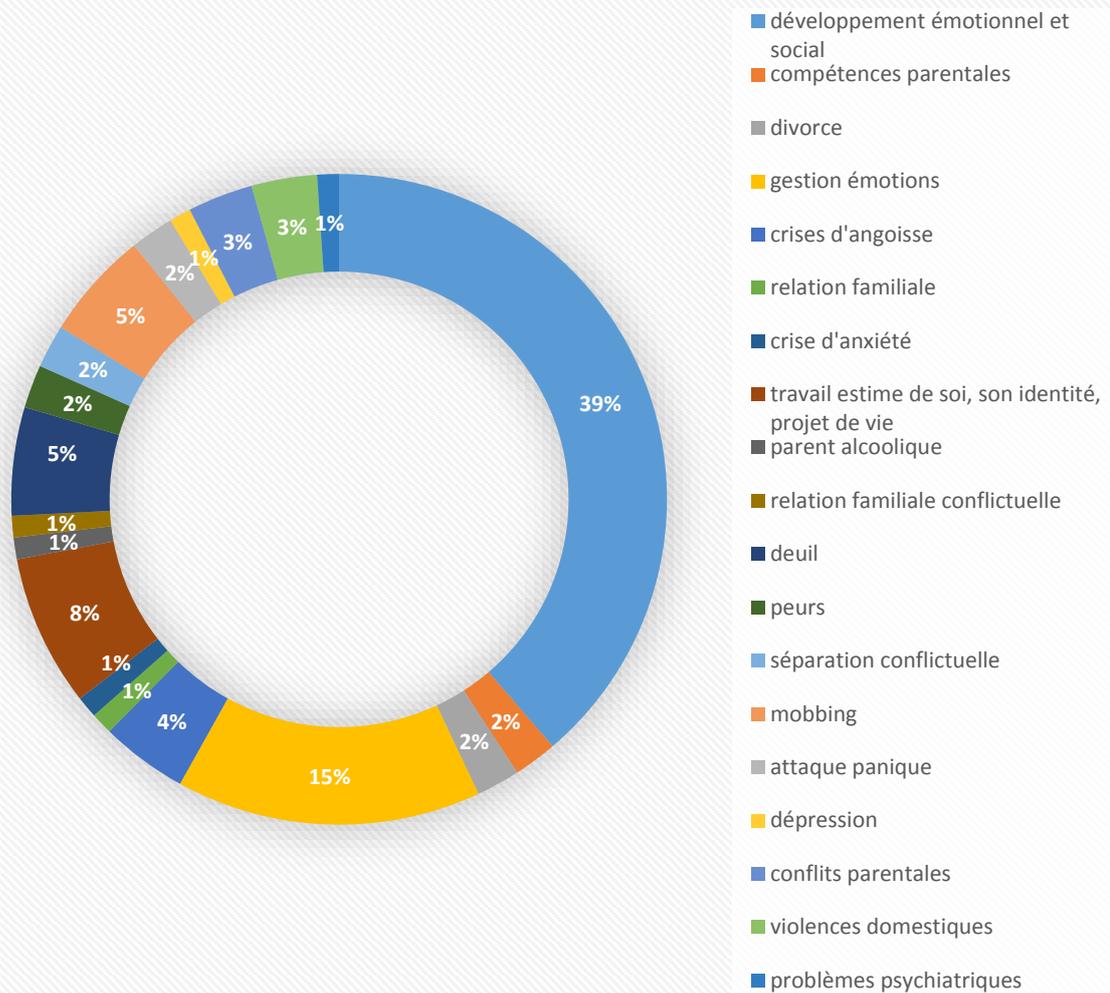
Répartition des suivis par commune en pourcentage



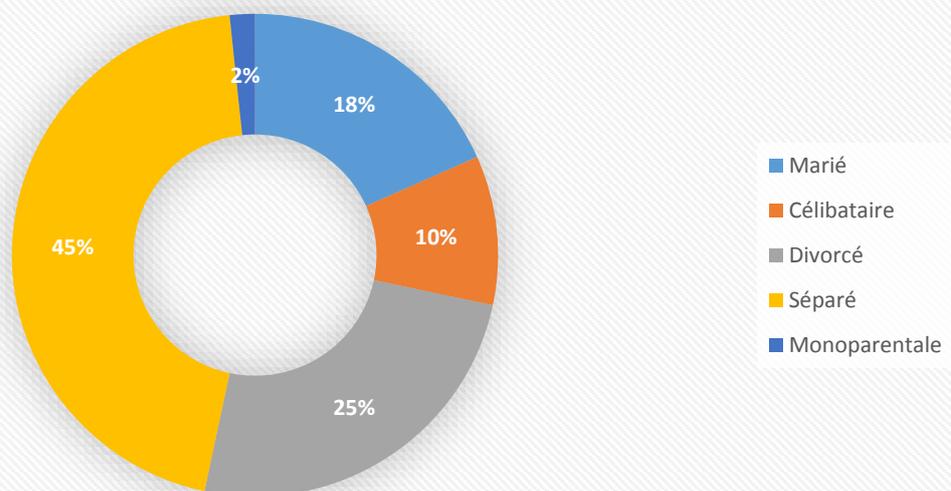
Sexe des jeunes suivis



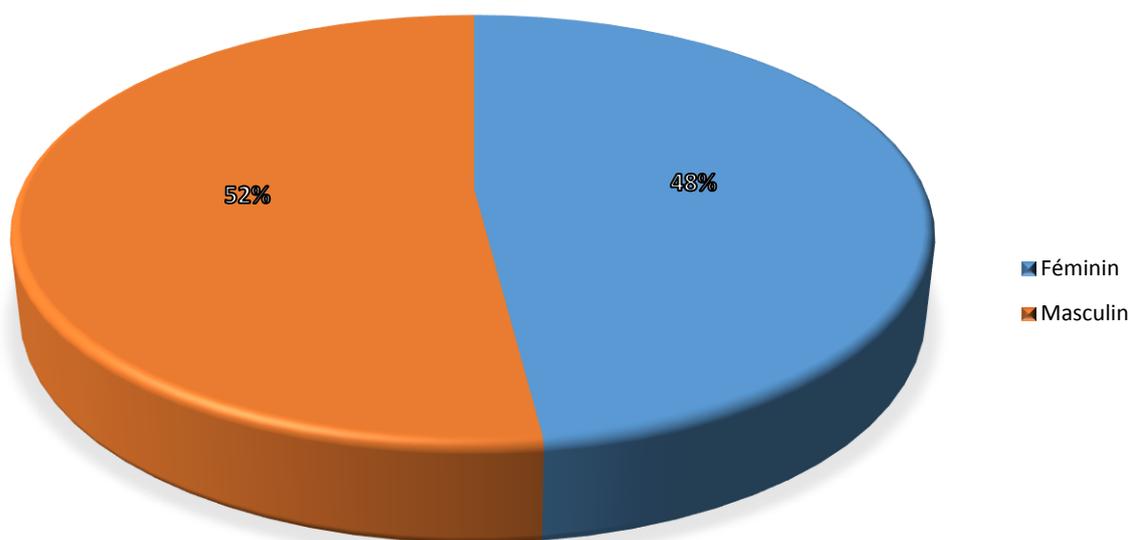
Problématiques des jeunes suivis



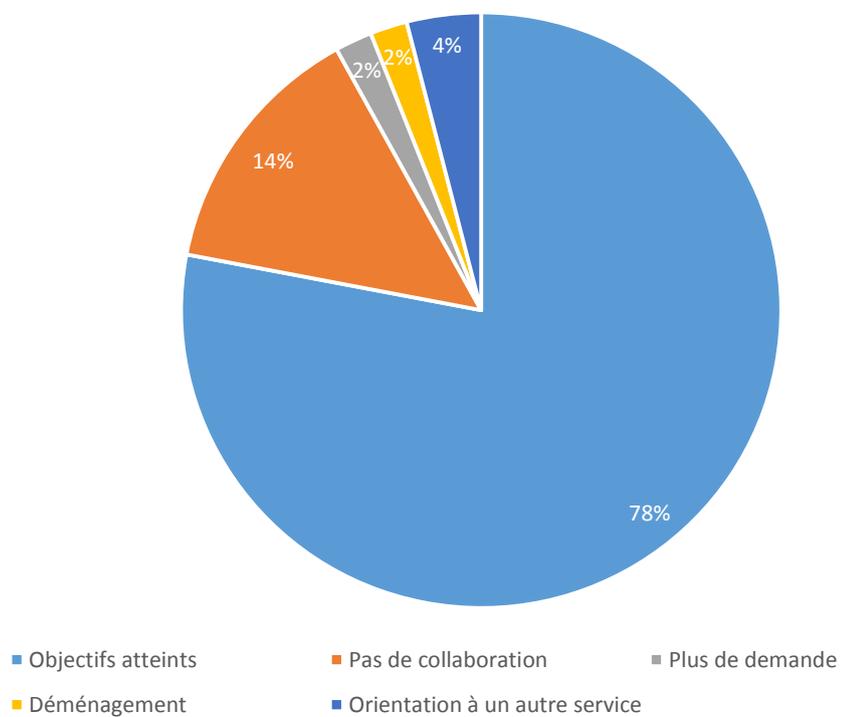
Situation familiale



CLÔTURES 2021



Motifs de clôture



2.1.3 Service de logements encadrés en milieu ouvert (SLEMO)

Il s'agit d'une assistance psychique, sociale et éducative de jeunes adultes (de 18 à 27 ans) en situation de détresse (article 11 de loi AEF du 16 décembre 2008 forfait 8.2)

1392,85 heures d'encadrement en 2020, dont 311 heures de déplacement.

Population cible

Jeunes de 18 ans à 27 ans qui sont capables d'organiser leur vie quotidienne dans un régime d'autonomie partielle.

Capacité d'accueil

4 chambres : 2 jeunes femmes et 2 jeunes hommes

Objectifs

- accueillir des jeunes en conformité avec un projet d'autonomisation (PA) validé par l'ONE (office nationale de l'enfance), pour une durée limitée dans un cadre de vie structuré et structurant, adapté à leurs besoins ;
- accompagner, pendant la période de cet accueil, le développement de ces jeunes personnes et soutenir plus particulièrement le développement de leurs compétences sociales et relationnelles, ainsi que leurs ressources émotionnelles et socio-affectives.

Mise en œuvre

- le projet d'autonomisation est une forme particulière de projet d'intervention qui marque le passage à l'âge adulte et qui veillera à décliner les trois dimensions suivantes : le logement en indépendance, le travail et/ou les études et les relations familiales et affectives ;
- l'activité, les objectifs et l'intensité varient en fonction de l'âge, des besoins et de l'autonomie du jeune.

(Source : <http://www.men.public.lu/fr/enfance-jeunesse/one/03-aides-proposees/01-acc-soc-edu-jour-nuit/index.htm>)

L'importance du logement dans le processus d'accès à l'autonomie des jeunes en détresse

L'hébergement temporaire qui est proposé constitue une première étape dans le parcours d'insertion des jeunes. Il doit leur permettre de surmonter un moment particulièrement difficile, une rupture dans leur environnement social et familial et d'élaborer ou de poursuivre leur projet d'insertion.

Notre rôle :

- Offrir une aide temporaire au logement
- Donner les moyens au jeune adulte d'appivoiser son monde intérieur et gérer la relation monde interne/monde externe
- Favoriser la prise de conscience par le jeune adulte de ses capacités et de ses limites
- Gérer les périodes de crise
- Permettre une intégration psychosociale progressive
- Faciliter une insertion dans la vie en proposant un accompagnement concret basé sur un projet de vie individuel
- Être un lieu-relais pour le jeune adulte et son entourage.

Les principes :

- Le respect de la dignité humaine
- Le respect du droit à la vie personnelle, à l'intimité et à la sûreté
- La promotion de la personne
- Le positionnement de la personne au cœur de son projet
- L'adoption du principe de « non-abandon »
- Le travail en équipe
- Le respect d'un cadre déontologique

2.1.4 Service des logements encadrés

Ce service a été développé, en 2012, notamment pour résoudre les problèmes de logement des jeunes adultes de 18 à 27 ans en situation difficile, voire précaire (rupture sociale et/ou familiale).

Le projet est subventionné par le Ministère de la Famille. L'association bénéficie également d'une convention de mise à disposition de quatre logements par l'Administration communale de Pétange.

Dans ce cadre, l'association assure la gestion des logements en question au bénéfice de jeunes en difficulté pour une durée déterminée. Un suivi psycho-socio-éducatif, ainsi qu'un accompagnement individuel adapté aux besoins et au projet de vie de chaque bénéficiaire d'un logement dit « encadré » est également mis en place.

Dans le cadre de l'accompagnement individuel mis en place, le jeune adulte va être orienté, guidé et soutenu de façon à atteindre ses objectifs et/ou son projet de vie.

Ainsi, l'association sert de tremplin et favorise la réinsertion de ces jeunes adultes en difficulté dans un milieu social et familial perturbé.

Généralités de la population cible en 2020

Nom du service / Organisme gestionnaire	Nombre de personnes encadrées	Adultes		Mineurs	
		Hommes	Femmes	Garçons	Filles
La Main Tendue ASBL Angela	4	2	2	1	

Tranche d'âge de la population cible

Âge	Hommes	Femmes	Total
< 18	1	0	1
18 – 25	2	2	4
26 – 30			
31 – 40			
41 – 50			
51 – 60			
61- 70			
71 – 80			
+ 80			
Inconnu			

Nationalité de la population cible

Nationalité	Hommes	Femmes	Total
Luxembourgeoise	3 (dont 1 mineur)	2	5

Durée de séjour

Nom du service/Organisme gestionnaire	Durée du séjour	Total : Nombre de clients différents	Hommes	Femmes
La Main Tendue ASBL Angela	1 - 3 jours			
	4 - 7 jours			
	1 - 2 semaines			
	2 semaines à 1 mois			
	1 mois à 3 mois			
	3 mois à 6 mois			
	6 mois à 12 mois			
	12 mois à 24 mois		4	2
Plus de 24 mois				

Projets et orientations pour 2022

- Intensifier la recherche de financement, notamment grâce à l'obtention de la reconnaissance d'utilité publique, de façon à maintenir l'équilibre des dépenses et des recettes malgré l'augmentation des charges
- Fidéliser les bénévoles engagés
- Poursuivre et développer nos actions de prévention
- Trouver une seconde maison pour développer le projet Slemo
- Espace d'échanges franco-arabe et accompagnement physique des bénéficiaires migrants

